



APA et ASH dépt 78

Yvelines - Source 78-92.fr

Ouvrez les liens avec le clic droit de votre souris et sélectionnez "Ouvrir le lien dans un nouvel onglet" ou "dans une nouvelle fenêtre".

**Pour Bien Choisir
sa Maison de Retraite**
SERVICE GRATUIT



Chrystèle Fernandez
Conseillère Technique

Tél. fixe direct : 09.75.55.61.46
(ligne fixe sans surcoût)

planretraite@orange.fr

www.plan-retraite.fr
www.infomaisonsderetraite.fr

Depuis 1996,

une qualité d'écoute et de conseil,
un service à dimension humaine.

0 800 575 584

Service & appel
gratuits

N° Vert en appel gratuit



Découvrez notre
« GUIDE PRATIQUE de l'entrée
en Maison de Retraite » !

Scannez le QR code
ou sur www.infomaisonsderetraite.fr/guide/



* MAJ régulières sur notre site internet

APA 78 infomaisonsderetraite.fr/dossiers-apa/#yvelines

Tous les dossiers APA en ILE DE FRANCE infomaisonsderetraite.fr/dossiers-apa/

↓ APA 78 au DOMICILE

- PDF FORMULAIRE APA 78 au DOMICILE - cerfa 16301*01

Ce formulaire unique permet de faire une demande d'aides à l'autonomie pour une personne âgée vivant à domicile (soit l'Accompagnement à domicile mis en place par les caisses de retraite soit l'APA mise en place par les départements).

- PDF NOTICE complémentaire

↓ APA 78 en ETABLISSEMENT

- PDF FORMULAIRE APA 78 en ETABLISSEMENT



CALCUL de l'APA en établissement

Pour chaque établissement, nous vous aidons à estimer
le montant de l'APA perçu en fonction du GIR ainsi que le Reste à Charge.

Contactez-nous pour une SIMULATION personnalisée !

N° Tél Fixe 09 75 55 61 46 ou N° Vert 0 800 575 584 appel gratuit

Site Internet Conseil Départemental Yvelines 78 - 78-92.fr

- Lien APA au Domicile
- Lien APA en Etablissement
- Conseil départemental des Yvelines
DAMDA Pôle Gestion et Contrôle des Aides - 2 place André Mignot 78012 VERSAILLES Cedex
Accueil Hôtel du Département : 01 39 07 78 78
- Allô Autonomie : 0 801 801 100 (prix d'un appel local)





APA et ASH dépt 78

Yvelines - Source 78-92.fr

Ouvrez les liens avec le clic droit de votre souris et sélectionnez "Ouvrir le lien dans un nouvel onglet" ou "dans une nouvelle fenêtre".

APA : Les chiffres clés 2026

APA au DOMICILE = Montant PLAN D'AIDE – Participation

L'APA au domicile permet de financer partiellement ou en totalité les dépenses nécessaires vous permettant de rester au domicile.

L'APA à domicile est égale au montant de la fraction du plan d'aide que vous utilisez diminué d'une somme restant à votre charge.

Ce reste à charge ou participation est calculée en fonction de vos ressources.

Montants mensuels maximum des plans d'aide au DOMICILE

Pour un GIR 1	2 080,33 €
Pour un GIR 2	1 682,30 €
Pour un GIR 3	1 215,99 €
Pour un GIR 4	811,52 €

PARTICIPATION du bénéficiaire au DOMICILE

Revenu mensuel < 933,89 €

Aucune participation n'est demandée.

933,89 € < Revenu mensuel < 3 439,31 €

La participation varie de 0 % à 90 % du montant du plan d'aide.

Revenu mensuel > 3 439,31 €

La participation du bénéficiaire est égale à 90 % du montant du plan d'aide proposé

APA en ETABLISSEMENT = TARIF Dépendance – Participation

L'APA en établissement (en Ehpad ou en Usld) permet de couvrir une partie du TARIF DEPENDANCE correspondant au GIR du bénéficiaire.

Une participation financière reste à votre charge en fonction de vos ressources.

PARTICIPATION du bénéficiaire en ETABLISSEMENT

TD = Tarif Dépendance

TD 5/6 = Tarif Dépendance pour un GIR 5/6

TD Bénéficiaire = Tarif Dépendance correspondant au GIR du bénéficiaire

Revenu mensuel < 2 846,77 €

La participation est égale au tarif dépendance GIR 5 et 6 de l'établissement.

Participation = Tarif Dépendance 5/6

2 846,77 € < Revenu mensuel < 4 379,64 €

La participation est progressive en fonction des revenus du bénéficiaire.

Revenu mensuel > 4 379,64 €

Participation = (TD 5/6) + 80% (TD Bénéficiaire - TD 5/6)



En savoir + [GUIDE de l'APA au domicile et en établissement Paris / IDF](#)





APA et ASH dépt 78

Yvelines - Source 78-92.fr

Ouvrez les liens avec le clic droit de votre souris et sélectionnez "Ouvrir le lien dans un nouvel onglet" ou "dans une nouvelle fenêtre".

ASH 78 infomaisonsderetraite.fr/aide-sociale-en-ile-de-france/#CD78

Tous les dossiers ASH en ILE DE FRANCE infomaisonsderetraite.fr/aide-sociale-en-ile-de-france/



ASH Aide Sociale à l'Hébergement 78

- PDF FORMULAIRE de demande Aide Sociale 78
- PDF FORMULAIRE des Obligés Alimentaires
- PDF Règlement Départemental RDAS 78 oct. 2024



PDF BAREME de participation des Obligés Alimentaires

SUIVI DE DOSSIER : N° Vert 0801 801 100 ou autonomie78@yvelines.fr

Dans le cadre d'une demande d'ASH, les petits-enfants et leurs descendants sont dispensés de fournir une obligation alimentaire pour le compte de l'un de leurs grands-parents.

Article 23 - Source legifrance.gouv.fr

Site Internet Conseil Départemental Yvelines 78 - 78-92.fr

Lien AIDE SOCIALE à l'Hébergement

PDF Pôles Autonomie Territoriaux



PDF Flyer de présentation PLAN RETRAITE

0 800 575 584

Service & appel gratuits



UN SERVICE A DIMENSION HUMAINE

Depuis 1996, notre service gratuit d'informations gérontologiques et sociales est spécialisé dans l'aide à la **recherche de maisons de retraite en Ile de France et province proche, en particulier pour les situations d'URGENCE.**

SPECIFICITES et ATOUS de notre OFFRE DE SERVICES

- > Un interlocuteur unique, fiable et expérimenté
- > Une qualité de service
- > Un accompagnement humain avec des valeurs sociales

